

SOS FAIM

Poulets migrateurs

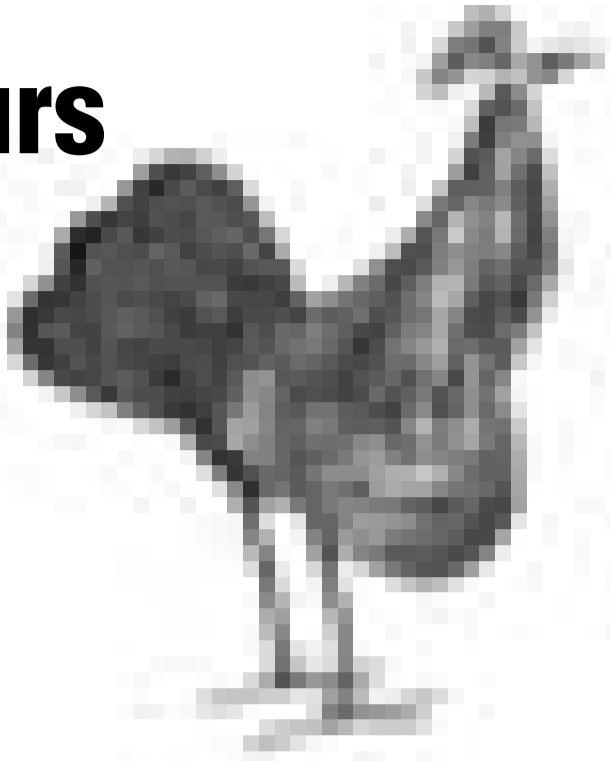
Exporter des poulets congelés depuis l'Europe vers les "pays où l'on a faim", quelle bonne idée. Une étude de l'impact sur l'économie camerounaise met en évidence des effets néfastes.

A travers leur étude, le Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD), un partenaire camerounais de SOS Faim, et l'Association citoyenne pour la défense des intérêts communs (ACDIC) démontrent les effets catastrophiques de l'importation pour les consommateurs et sur la filière avicole locale et l'économie nationale.

Le SAILD/ACDIC a, dans le cadre de ses recherches, fait une enquête sur différents marchés et lieux d'approvisionnement en poulets congelés. 200 échantillons ont été prélevés en présence d'un huissier et leur analyse a été effectuée par l'Institut Pasteur de Yaoundé. Il ressort de ces analyses que plus de 83,5 pour cent des échantillons se sont révélés "non conformes aux critères microbiologiques donc impropres à la consommation".

La non-conformité des produits est notamment due à

des conditions minimales d'hygiène pour la conservation et le stockage des produits congelés qui ne sont pas respectées et à de multiples ruptures dans la chaîne de froid. La traçabilité des produits importés étant inexistante, la qualité des produits avant leur arrivée sur le territoire camerounais n'est pas maîtrisée. (...)



Sur le site www.sosfaim.be on trouve le texte intégral du numéro 4 de "Dynamique paysanne" (sous "Mouvements paysans") consacré aux poulets congelés ainsi qu'une pétition à ce sujet.

sommateurs et sur l'environnement, ravivent le débat sur le maintien de l'agriculture dans le système de libéralisation des échanges de l'OMC.

L'agriculture doit-elle, comme le proclament de nombreuses organisations paysannes du Nord et du Sud, bénéficier d'un cadre politique de règlement des échanges qui lui soit propre ou, au contraire, l'agriculture doit-elle être considérée comme un secteur commercial comme les autres?

Pour les 35 organisations paysannes réunies à Dakar en mai 2003: "La première exigence de solidarité est d'éviter que des exportations viennent déstabiliser les marchés internes d'autres pays. La priorité est à donner à l'ap-

visionnement du marché intérieur. L'accès au marché doit se faire sans dérégulation du marché du pays importateur. Il faut viser l'élimination de toutes les formes de dumping. Les règles du commerce ne peuvent pas empêcher un pays de favoriser un système de production durable, basé sur des exploitations familiales."

L'exemple des difficultés causées par les importations de poulets congelés relance ce débat.

SOS Faim

Attac contre le Traité

Autour des élections et de l'adoption du traité constitutionnel, Attac France a lancé une campagne pour mettre le fond, et non la forme, au centre du débat.

Adopté par les gouvernements, le nouveau traité va se substituer aux traités européens existants et va régir l'UE pour une longue période : 30 à 50 ans, selon Valéry Giscard d'Estaing qui a présidé à sa rédaction! S'il est ensuite ratifié, les futurs parlementaires européens auront donc à travailler dans son cadre. (...)

Deux partis de l'ex-gauche plurielle, arguant du fait que le texte actuel sera encore modifiable (en 5 jours?), n'ont dit mot avant les élections de leurs intentions finales par rapport à l'adoption et la ratification: le mot " traité " n'apparaît même pas dans certains de leurs documents électoraux. Pourquoi cette tartufferie qui dénature le sens du scrutin européen et contribue ainsi au discrédit du politique? Ne serait-elle pas due au refus d'aborder de front la question centrale que pose ce texte, en l'occurrence la question libérale?

Une Constitution? Non: un manifeste idéologique! Certains présentent le traité européen qui sera prochainement adopté comme une "Constitution". S'il en était ainsi, le texte devrait seulement être menées au niveau européen, des politiques différentes, voire contradictoires. Or ce n'est absolument pas le cas: 340 des quelque 460 articles, pour la plupart concentrés dans la troisième partie du traité, récapitulent toutes les politiques (dans leur immense majorité marquées au sceau du néolibéralisme) menées depuis le début de la construction européenne. Par cette injection massive de contenu politique dans le traité, le néolibéralisme est ainsi officiellement consacré comme doctrine officielle de l'UE. Et, de plus, sans possibilité de retour en arrière puisqu'il faudrait l'unanimité des Etats, ce que chacun sait impossible, pour changer une virgule du texte.

Et nous sommes concernés au quotidien. En effet, les politiques européennes ne sont pas des textes en lévitation sur la réalité: plus des deux tiers des lois votées par le Parlement sont la simple transposition en droit français de décisions prises au niveau de l'UE. C'est à elles que nous devons, en particulier, les assauts contre les entreprises et services publics: "libéralisation" des services postaux qui se traduit par la fermeture de bureaux de poste dans les zones rurales; "libéralisation" du marché de l'énergie mettant fin au monopole d'EDF, et qui, au nom de la "concurrence", va provoquer une hausse des tarifs; dumping fiscal et social et délocalisations, par le refus d'harmoniser les législations nationales vers le haut au sein de l'UE, etc. Toujours plus de libéralisme, toujours plus de marché!

A-t-on jamais demandé aux citoyens de se prononcer sur ces politiques? Absolument pas: elles ont été décidées au fil des années par la machine européenne à libéraliser et à privatiser, qui sert d'alibi aux gouvernements pour mener leurs politiques de démolition sociale "au nom de l'Europe". Les Parlements nationaux n'ont aucun contrôle sur elles, et le Parlement européen seulement un contrôle très limité.

Puisque le traité nous présente cette "facture libérale" en bloc, nous aurons, après les élections européennes, une seconde occasion de dire ce que nous en pensons par notre bulletin de vote. Ce sera le référendum pour la ratification du traité en 2005. Un référendum dont nous devons imposer la tenue au président de la République.

Attac, 7 juin 2004
Rédaction: woxx

L'importation de poulets congelés au Cameroun a eu des répercussions négatives croissantes sur l'économie nationale. Ce ne sont pas seulement les producteurs qui sont touchés mais également les provendeurs qui composent les aliments, les producteurs de céréales, les transporteurs, les plumiers, etc.

Entre 2000 et 2003, la production nationale est passée de 21.000 tonnes (couvrant 60 pour cent des besoins) à 13.000 tonnes, soit une baisse de près de 50 pour cent. A l'inverse, les importations sont passées de 13.500 tonnes à 22.150 tonnes.

Pour l'année 2003, les pertes en devises du fait de l'importation des poulets congelés ont été chiffrées à 10,5 milliards de FCFA, soit plus de 16 millions d'euros. Toute la filière est menacée et l'aviculture, pan économique dynamique il y a une dizaine d'années, voit sa production diminuer de 10 pour cent chaque année.

Conséquences sociales

Selon le SAILD/ACDIC, depuis l'explosion des importations, 110.000 emplois ont été supprimés dans le secteur avicole avec un manque à gagner annuel en terme de production de 7 milliards de FCFA.

Le secteur est en déliquescence et les aviculteurs viennent grossir la masse de chômeurs. Incapables de vendre leurs productions, les paysans quittent les campagnes pour les villes à la recherche d'emploi. Une enquête réalisée en 2003 sur base d'un échantillon de 100 petits éleveurs actifs en 1996 a montré que 92 pour cent d'entre eux ont abandonné l'activité car celle-ci n'était pas rentable.

Les emplois perdus sont en majorité des emplois ruraux (éleveurs, agriculteurs) mais également urbains (plumiers, commerçants). La crise de la filière accroît le malaise social et réduit encore le pouvoir d'achat déjà peu élevé de dizaines de milliers de personnes. (...)

Le commerce croissant de poulets congelés et ses conséquences pour les populations des économies défavorisées, sur la santé des con-